

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Usicafé SA, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 18.06.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **16.08.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Maître Edouard Balser, c/o Cabinet Mayor, Rue Eynard 6,
1205 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 du Code des Obligations, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude Necker, Christ, Gregorc et de Candolle
1211 Genève 12

(00312309)